

Communiqué de presse

Suravenir annonce une opération commerciale de majoration de 2 % des rendements 2023 et 2024 de son fonds en euros Suravenir Opportunités 2 (1)

8 septembre 2023 - Dans un contexte économique marqué par une forte inflation, Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa, annonce une majoration de 2% du rendement 2023 et 2024 de son fonds en euro Suravenir Opportunités 2.

Le taux de rendement de Suravenir Opportunités 2 (2) sera majoré de 2 % pour tout versement, d'au moins 5.000 euros et composé a minima de 50 % d'unités de compte, réalisé depuis le 1er septembre 2023 et jusqu'au 31 octobre 2023. Cette offre s'applique sous réserve du respect de ces conditions au 31 décembre 2023 et 2024.

Suravenir Opportunités 2, le fonds en euros dynamique de Suravenir, disponible au sein des contrats d'assurance-vie et de capitalisation de la plupart de ses partenaires distributeurs sur Internet (3), a distribué un rendement net de 2,10 % pour l'année 2022. Le client peut ainsi espérer profiter d'un rendement de 4,10 % (4) net en 2023 et 2024 si l'hypothèse de rendement net 2023 et 2024, hors majoration, est équivalente au rendement de l'année 2022.

Cette offre donne l'opportunité de verser dans des conditions avantageuses si le client complète son investissement par des unités de compte peu risquées, de type obligataire par exemple.

François-Régis Bernicot, Président du Directoire de Suravenir : *“Nous sommes heureux de proposer cette offre commerciale sur les rendements 2023 et 2024 du fonds en euros Suravenir Opportunités 2, le fonds emblématique de Suravenir sur Internet, dans ce contexte économique marqué par l'inflation. Cette initiative démontre nos efforts continus pour répondre aux préoccupations des clients de nos partenaires.”*

- (1) Majoration du taux de rendement du fonds en euros, nette de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et hors frais éventuels liés aux garanties décès et aux options de gestion du contrat pour tout versement, d'au moins 5.000 euros et composé a minima de 50 % d'unités de compte, réalisé depuis le 1er septembre 2023 et jusqu'au 31 octobre 2023. Cette offre s'applique sous réserve du respect de ces conditions au 31 décembre 2023 et 2024 .
- (2) Le fonds en euros Suravenir Opportunités 2 comporte une garantie partielle du capital net investi, à hauteur de 97% par an (frais annuels de gestion de 3% maximum).
- (3) Altaprofits, Assurancevie.com, Epargnissimo, Linxea, Fortuneo, Meilleurtaux placement, Patriméa.
- (4) Cet objectif de rendement du fonds en euros Suravenir Opportunités 2 pour les années 2023 et 2024 est non garanti et prend comme hypothèse un rendement net hors majoration équivalent au rendement de l'année 2022. Il est communiqué net de frais annuels de gestion, hors prélèvements fiscaux et sociaux et hors frais éventuels liés aux garanties décès.

**Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.
Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.**

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa. Au 31 décembre 2022, Suravenir affiche plus de 50,6 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et une collecte brute qui s'élève à 4,5 milliards d'euros. Suravenir et ses 347 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine, courtiers, et autres grands partenaires.

www.suravenir.fr

Contact presse : Katell Piriou – 06 21 68 17 91 – katell.piriou@suravenir.fr – @suravenir